

SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

Siège Social :

*Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 23 JUNI 2025 A 16H00

Etaient présents ou représentés :

Chambre de Commerce et d'Industrie du Gard :

Amandine BOULET-MARTI, François GAUTHEREAU, Marjorie GONCALVES, Evrard ZAOUCHE.

Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence :

Alberto CAMAIONE, Nelson CHAUDON, Jean-Marie FOURNIER, Dominique PIERRE.

D-2025-012

APPROBATION DES COMPTES-RENDUS DES REUNIONS PRECEDENTES

5.2 Fonctionnement des assemblées

Le compte-rendu de la réunion du 20 mars 2025 a été transmis par courriel le 06 juin 2025.

Un exemplaire de ce compte-rendu est annexé au dossier de la réunion.

Les membres du comité sont invités à se positionner sur le projet de compte-rendu.

Le compte-rendu est mis au vote :

Votants : 8

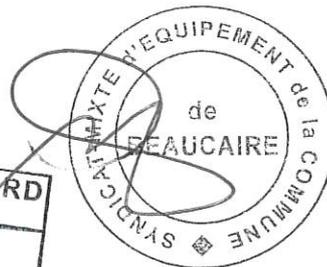
Votes pour : 8

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Suite au vote, le compte-rendu du comité syndical des 20 mars 2025 est approuvé à l'unanimité.

Extrait certifié conforme au
Registre des Délibérations
La Présidente,
Marjorie GONCALVES



SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEAUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

Siège Social :

*Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire*

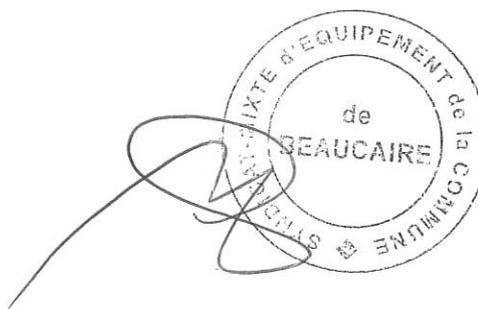


Compte rendu

REUNION DU COMITE SYNDICAL JEUDI 20 MARS 2025 A 14h30

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes-rendus des réunions précédentes
- Adoption du Budget Primitif 2025
- Questions diverses



SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEAUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

Siège Social :

Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire

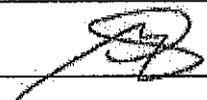
SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEAUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

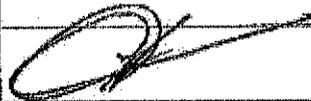
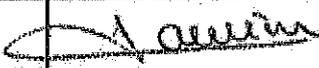
Siège social :

Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
1 avenue de la Croix Blanche
30300 BEAUCAIRE

Comité syndical du 20 mars 2025 à 14h30 – Salle du Conseil CCBTA

Chambre de Commerce et d'Industrie du Gard	Signature	Pouvoir signature
Lara BOISDET-MAUGER		
Amandine BOULET-MARTI	Pouvoir à Marjorie GONCALVES	
François GAUTHEREAU		
Alain GERARD		
Marjorie GONCALVES		
Jean-Pierre DENIS		
Evrard ZAUCHE		

PRÉFECTURE DU GARD
Reçue le
= 4 JUIL. 2025
Bureau du Comité

Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence	Signature	Pouvoir signature
Jean-Michel AZEMA		
Alberto CAMAIONE		
Nelson CHAUDON	Pouvoir à ALBERTO CAMAIONE	
Jean-Marie FOURNIER		
Jean-Marie GILLES	Pouvoir à Dominique Pierre	
Juan MARTINEZ		
Dominique PIERRE		

**8 membres sont présents ou représentés.
Le quorum étant atteint, la réunion peut se tenir.**

SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEAUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

Siège Social :
Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire

SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEAUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

Siège Social :
Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire

POUVOIR

RE: Invitation au comité syndical du SMECB le 20 03 2025



Amandine BOULET <amandine@vivezville.com>
A Valérie Normand

Valable Document

① Assurer un suivi. Terminé le vendredi 7 mars 2025.
Vous avez transféré ce message le 14/03/2025 10:56.

Bonjour
En déplacement en Asie jusqu'au 20 Avril 2025 je ne pourrais être présente.
Je n'ai aucun moyen d'imprimer le formulaire pour le pouvoir toutefois je donne l'autorisation totale pour le faire à ma place et le donner à la personne de votre choix
Bien cordialement
Amandine MARTI BOULET
0624612046

Je soussigné (e) Amandine BOULET-MARTI donne tout pouvoir à :

M. Nelson Gonçalves

Pour me représenter à la réunion du Syndicat Mixte d'Équipement de la Commune de Beaucaire qui aura lieu le :

JEUDI 20 MARS 2025 à 14h30

dans les locaux de la CCBTA – salle du conseil
1 avenue de la Croix Blanche à Beaucaire

Fait à Beaucaire le 07/03/2025

Signature (précédée de la mention « Bon pour pouvoir »)

Bon pour pouvoir
Amandine BOULET-MARTI

SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEAUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

Siège Social :
Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire

POUVOIR

Je soussigné (e) Jean-Marie GILLES donne tout pouvoir à :

M. Dominique PIERRE

Pour me représenter à la réunion du Syndicat Mixte d'Équipement de la Commune de Beaucaire qui aura lieu le :

JEUDI 20 MARS 2025 à 14h30

dans les locaux de la CCBTA – salle du conseil
1 avenue de la Croix Blanche à Beaucaire

Fait à Vallabregues le 16/03/2025

Signature (précédée de la mention « Bon pour pouvoir »)

Bon pour pouvoir

LE MAIRE
GILLES Jean-Marie

SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEAUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

Siège Social :
Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire

POUVOIR

Je soussigné (e) Nelson Chandon donne tout pouvoir à :

M. Abel Casanova

Pour me représenter à la réunion du Syndicat Mixte d'Équipement de la Commune de Beaucaire qui aura lieu le :

JEUDI 20 MARS 2025 à 14h30

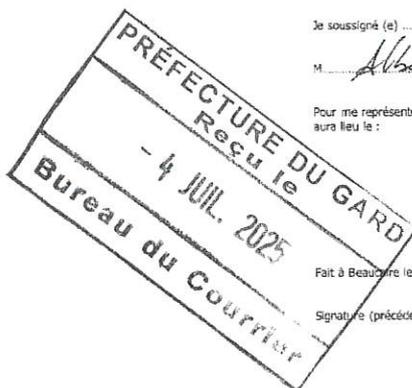
dans les locaux de la CCBTA – salle du conseil
1 avenue de la Croix Blanche à Beaucaire

Fait à Beaucaire le

20 Mars 2025

Signature (précédée de la mention « Bon pour pouvoir »)

Bon pour pouvoir



SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

Siège Social :

*Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire*

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 20 MARS 2025 A 14H30

Etaient présents ou représentés :

Chambre de Commerce et d'Industrie du Gard :

Amandine BOULET-MARTI, François GAUTHEREAU, Marjorie GONCALVES

Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence :

Alberto CAMAIONE, Nelson CHAUDON, Jean-Marie FOURNIER, Jean-Marie GILLES, Dominique PIERRE

APPROBATION DES COMPTES-RENDUS DES REUNIONS PRECEDENTES

5.2 Fonctionnement des assemblées

Les comptes-rendus des réunions des 19 et 28 février 2025 a été transmis par courriel le 05 mars 2025.

Un exemplaire de ces comptes-rendus sont annexés au dossier de la réunion.

Les membres du comité sont invités à se positionner sur les projets de comptes-rendus.

Les comptes-rendus sont mis au vote :

Votants : 8

Votes pour : 8

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Suite au vote, les comptes-rendus des comités syndicaux des 19 et 28 février 2025 sont approuvés à l'unanimité.

SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEAUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

Siège Social :

Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 20 MARS 2025 A 14H30

Etaient présents ou représentés :

Chambre de Commerce et d'Industrie du Gard :

Amandine BOULET-MARTI, François GAUTHEREAU, Marjorie GONCALVES

Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence :

Alberto CAMAIONE, Nelson CHAUDON, Jean-Marie FOURNIER, Jean-Marie GILLES, Dominique PIERRE

ADOPTION DU BUDGET 2025

7.1 Décisions budgétaires

Il est rappelé qu'au cours de la réunion du 28 février 2025, le débat d'orientation budgétaire (DOB) a permis de définir les grands principes du budget primitif 2025, à savoir :

I- Fonctionnement

Dépenses HT

- **Electricité** : 2500 €
- **Convention de prestation de service** pour la gestion du poste de refoulement de la ZI Domitia avec **Véolia** : 4 000 € sera prévue afin de rémunérer la convention (2250€HT) et de prévoir une intervention qui pourrait s'avérer nécessaire en cours d'année.
- **Entretien végétation** des terrains à commercialiser au sud de la zone et les abords de voirie (avenue Pierre et Marie Curie et voie ferrée Henry) : 10 000 €.
- **Entretien voiries** : traitement végétation fossés et abords de chaussée : 5 500 €.
- **Frais de gestions du SMECB à la CCBTA**, à hauteur de 3% des dépenses engagées : 2000 €
- **Frais d'actes notariés** : 4 000 € en prévision des cessions à réaliser (CCBTA, CNR, etc.).
- **Frais de géomètre** : 3 000 € HT.
- **Frais d'huissier** : 1 000 €.
- **Impôts fonciers** : 1 500 €.
- **Redevance ASA des Roubines** : 100 €.
- **Intérêts moratoires** : 150 € (EDF).

Recettes HT

- **Redevance du bail emphytéotique de la centrale solaire URBA124** : 9 600 €.
- **Résultat reporté** excédentaire, à constater en recette sur le budget 2025.

II- Investissement

Dépenses HT

- Agencement et aménagement des terrains : 193 955,31 €.

Recettes HT

- **Cessions de terrain** : régularisation foncière M. Rizzo (4 650 €), recette restant à constater suite à la cession du terrain de la garde animalière à la commune de Beaucaire (13 312 €)
- **Résultat reporté** excédentaire, à constater en recette sur le budget 2025.

SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEAUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

Siège Social :
Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire

Suite à l'intégration du résultat des sections de fonctionnement et d'investissement, le **budget 2025 est proposé comme suit :**

(HT)	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	63 139,33 €	63 139,33 €
Section d'investissement	193 955,31 €	193 955,31 €

Soit un budget à l'équilibre en section de fonctionnement et d'investissement.

Le budget 2025 est soumis au vote :

Votants : 8
Votes pour : 8
Votes contre : 0
Abstentions : 0

Le budget primitif 2025 est adopté à l'unanimité.

SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

Siège Social :

*Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire*

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 20 MARS 2025 A 14H30

Etaients présents ou représentés :

Chambre de Commerce et d'Industrie du Gard :

Amandine BOULET-MARTI, François GAUTHEREAU, Marjorie GONCALVES

Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence :

Alberto CAMAIONE, Nelson CHAUDON, Jean-Marie FOURNIER, Jean-Marie GILLES, Dominique PIERRE

QUESTIONS DIVERSES

Les membres du SMECB échangent sur les deux points non délibératifs à l'ordre du jour :

- Appel à Manifestation d'Intérêt pour la création et la gestion d'un parking poids lourds sur la zone industrielle, sur le modèle de Kilomètre Delta à Nîmes.
- Projet Smart Logistique : réflexion sur les compléments attendus pour la présentation du projet.

SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEAUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

Siège Social :

*Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 23 JUIN 2025 A 16H00

Etaients présents ou représentés :

Chambre de Commerce et d'Industrie du Gard :

Amandine BOULET-MARTI, François GAUTHEREAU, Marjorie GONCALVES, Evrard ZAOUCHE.

Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence :

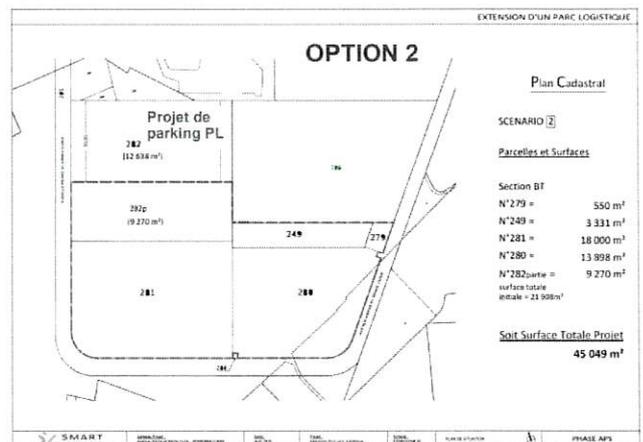
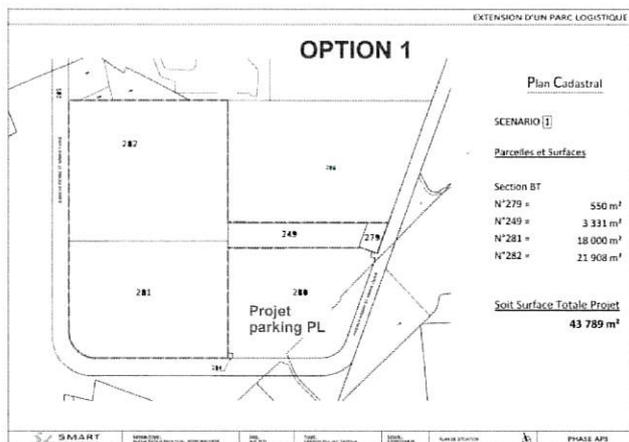
Alberto CAMAIONE, Nelson CHAUDON, Jean-Marie FOURNIER, Dominique PIERRE.

D-2025-013 CESSION D'UN ENSEMBLE FONCIER A LA SOCIETE SMART LOGISTIQUE 8.4 Aménagement du territoire

Lors de la dernière réunion de travail du SMECB, le 10 avril 2025, la société SMART LOGISTIQUE est venu préciser les conditions de mise en œuvre de son projet et présenter ses attentes en matière d'implantation de sa plateforme logistique.

L'entreprise a proposé une alternative à la proposition du SMECB :

- **OPTION 1** : projet qui suit les attentes du SMECB (conserver la parcelle 280 pour l'aménagement d'un parking poids lourds). Le projet porte sur les parcelles 249 / 279 / 281 / 282. Surface totale : 43 789 m².
- **OPTION 2** : projet qui porte sur les parcelles 249 / 279 / 280 / 281 et 282 en partie, afin d'optimiser la surface de foncier pour le projet de l'entreprise : surface totale 45 049m², soit un écart de 1260m² par rapport à l'OPTION 1.



Il est proposé aux membres d'échanger sur ces deux options et de se positionner.

Suite aux échanges les membres retiennent l'OPTION 1 en vue de la cession de parcelles à l'entreprise SMART LOGISTIQUE.

SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

Siège Social :

*Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire*

Les membres du comité syndical délibèrent en vue de la cession des parcelles BT249, BT279, BT281, BT282 à la société SMART LOGISTIQUE ou toute personne morale se substituant.

Votants : 8

Votes pour : 8

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Suite au vote, le comité syndical valide la cession des parcelles BT249, BT279, BT281, BT282 à la société SMART LOGISTIQUE, ou toute personne morale se substituant, dans le cadre du développement de l'activité de l'entreprise.

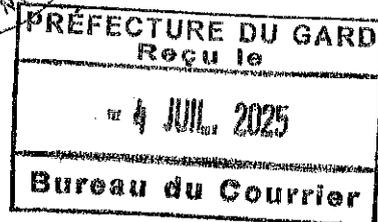
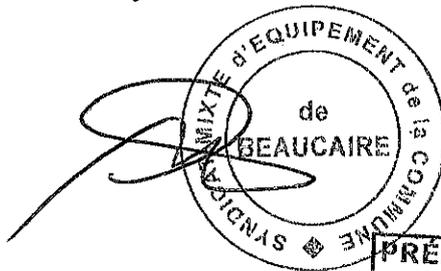
Le prix de vente appliqué est le prix défini par la délibération du 1^{er} décembre 2020 relative au prix de cession des terrains du SMECB, à savoir 25€ HT/m².

En plus des clauses suspensives classiques liées au projet (permis de construire, prêt, etc.), la promesse unilatérale de vente et l'acte de vente prévoient des conditions particulières suivantes :

- **Un droit de préférence pour le SMECB en cas de cession de l'ensemble foncier, non bâti, faisant objet du projet ;**
- **Une clause résolutoire en cas de non-réalisation des travaux d'aménagement.**

La Présidente ou le Vice-Président sont autorisés à engager toutes les procédures nécessaires à la mise en œuvre de cette cession et à signer tout document, promesse de vente ou acte authentique nécessaire à la cession de l'ensemble foncier.

Extrait certifié conforme au
Registre des Délibérations
La Présidente,
Marjorie GONCALVES



SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEAUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

Siège Social :

Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 23 JUN 2025 A 16H00

Etaient présents ou représentés :

Chambre de Commerce et d'Industrie du Gard :

Amandine BOULET-MARTI, François GAUTHEREAU, Marjorie GONCALVES, Evrard ZAOUCHE.

Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence :

Alberto CAMAIONE, Nelson CHAUDON, Jean-Marie FOURNIER, Dominique PIERRE.

D-2025-014

**MODIFICATION DE LA DELIBERATION D-2025-007 du 28/02/2025
CESSION DE LA PARCELLE D'EMPRISE TECHNIQUE BS61 A LA SCI DUGNY DEVELOPPEMENT
8.4 Aménagement**

La société Chimirec avait sollicité le SMECB en vue de l'acquisition de la parcelle BS61 située avenue Philippe Lamour. Le SMECB avait validé cette cession dans le cadre d'une délibération N° D-2025-007 en date du 28/02/2025, cession au bénéfice de la SCI Rhône Fourques.

Cependant Chimirec ayant modifié le portage de son projet, le SMECB doit modifier la délibération prise. Ainsi le projet de la société Chimirec sera porté par la société Dugny Développement.

La parcelle BS61 est une parcelle permettant un accès de secours ver le site de Chimirec.

Cette parcelle accueille également des réseaux de desserte de ce même site, électricité, eaux pluviales, eau potable. Elle compte également un poteau incendie qui permet la protection du site.

Des plans de la parcelle sont annexés à la présente.

Cette parcelle, d'une contenance de 514 m², nécessite un entretien végétation régulier par le SMECB en vue de maintenir les conditions d'accès des secours et de sécurité (traitement de la végétation pour prévention incendie, enlèvement des éventuels dépôts sauvages, etc.).

La cession de cette parcelle à la société Dugny Développement permettrait à l'entreprise elle-même de sécuriser l'accès secours et de réaliser l'entretien nécessaire de la parcelle.

Dans sa délibération du 06/02/2020 relative aux cessions gratuites des terrains techniques aux collectivités concernées et régularisation des parcelles privées, le SMECB avait proposé la cession de cette parcelle à la CCBTA, gestionnaire de la zone. Cette session avait été validée à l'€uro symbolique. Cette cession n'ayant pas eu lieu à ce jour, il est proposé de céder cette parcelle à la société Dugny Développement et d'informer la CCBTA de cette décision.

Il est proposé de céder cette parcelle pour un montant d'un (1) €uro symbolique à la société Dugny Développement. Les frais d'acte seront à la charge de la société Dugny Développement.

La présente proposition est soumise au vote :

Votants : 8

Votes pour : 8

Votes contre : 0

Abstentions : 0

SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

Siège Social :

*Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire*

Le comité syndical du SMECB approuve à l'unanimité la cession de la parcelle BS61 à la société DUGNY DEVELOPPEMENT au prix d'un (1) Euro symbolique, les frais d'acte étant à la charge de la société DUGNY DEVELOPPEMENT.

La Présidente ou le Vice-Président sont autorisés à engager toutes les procédures nécessaires à la mise en œuvre de cette cession et à signer tout document, promesse de vente ou acte authentique nécessaire à la cession de la parcelle.

Extrait certifié conforme au
Registre des Délibérations
La Présidente,
Marjorie GONCALVES

